

## AGROALIMENTAIRE : annulation de la vente aux enchères de Nutrifish

L'usine <u>NUTRIFISH</u> / **T**: 02.33.43.61.63 de Tourlaville, placée en liquidation judiciaire en mai 2020, voit finalement sa vente aux enchères prévue pour le 9 juillet suspendue par le liquidateur judiciaire, car les équipements avaient été achetés avec une aide du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et de la Région. Versées il y a moins de 5 ans, ces aides doivent donc être récupérées par l'Europe et la région. Spécialisée dans la fabrication de pulpes, de poudres et d'huiles à partir de coproduits de la pêche, Nutrifish avait prévu de vendre 280 lots.